

De : CGT CSE POINT P MBM [mailto:cgt.csepointpmbm@orange.fr]

Envoyé : mercredi 14 avril 2021

À : CGT CSE POINT P MBM

Objet : diverses infos sociales MBM et grille des salaires minimaux conventionnels

Bonjour,

Quelques informations sociales qui vous concernent avec un point sur nos visites dans les agences, centrales et usines et les questions et interventions de la délégation CGT aux récentes réunions du CSE.

Ci-joint également la grille des salaires minimaux conventionnels et prime d'ancienneté applicables à compter du 1^{er} mars 21. ils ont été revalorisés seulement de 1% sauf la prime d'ancienneté qui n'a pas été augmentée.

★ **Déclaration CGT CSE du 23 mars 2021**

Après de nombreuses visites des sites de l'entreprise et le retour de l'enquête Saint-Gobain et moi, les salariés sont contents de travailler dans l'entreprise et contents de leur rapports avec la clientèle.

En revanche, ils sont dans l'ensemble mécontents de leurs rapports avec leur hiérarchie, particulièrement N+2 et 3.

Ils travaillent à flux tendu. Ils ont entendu les nombreux remerciements de la direction mais attendent des actes concrets sur la revalorisation de leur salaire et le renfort des équipes.

Nos collègues, notamment les premiers de cordée, sont déçus du montant de la prime de participation. Comme on dit, c'est mieux que rien. Mais, après une année si difficile qui a néanmoins permis à l'entreprise d'engranger des résultats exceptionnellement importants, c'est bien peu par rapport à 2019, d'autant que cette prime non égalitaire privilégie une fois de plus les plus riches.

Les riches se régaler et les bas et moyens salaires doivent se contenter encore une fois de se serrer la ceinture ou de ne mettre qu'un peu de beurre dans les épinards.

Allez-vous attendre que la corde cède ?

Etant donné que notre entreprise prône l'épanouissement du personnel, nous attendons des actes réels et significatifs de reconnaissance et de valorisation des salariés, entre autres en ouvrant des négociations sur la prime Macron.

★ **Interventions sociales diverses**

- **passage de l'échelon A à l'échelon B** après 3 ans au A et au même poste. Nous avons fait remonter des cas qui n'avaient pas bénéficié de cette disposition.
- application du **jour de congé supplémentaire pour les salariés de 55 ans et plus ayant moins de 20 d'ancienneté**. Régul du compteur de congés en cours.
- régularisation **de primes chauffeurs** site de Pamiers.
- décision de l'entreprise **d'intégrer les primes chauffeurs dans le salaire brut**. Après avis des chauffeurs, nous avons demandé le maintien de cette prime mensualisée et distincte du salaire brut de base ou que le salaire brut de base minimum de tous les chauffeurs soit le minimum conventionnel de son coefficient. + les 50€ de prime. En effet, si le salarié n'est pas augmenté pendant x années il peut se retrouver au minima conventionnel et la prime a disparu. On a connu cela avec l'intégration du 13^{ème} mois il y a très longtemps.

★ **Bilan prime vendeurs 2020** : 94 867€ pour 216 personnes sur les 222 personnes éligibles. Ce qui fait une moyenne par vendeur de 109,80€ par trimestre, on est loin des 300€ !

✳ Interventions pour **l'amélioration des conditions de travail** en demandant le renfort des équipes, des études de postes et des moyens pour réduire la pénibilité de certains postes de travail et avoir une dotation suffisante et adaptée de **vêtements de travail**.

✳ interventions pour l'amélioration de **l'état des établissements et équipements** : sols des cours et hangars dégradés, racks à changer, éclairage, chauffage inefficace ou défaillant, nouveaux comptoirs exigus et non ergonomiques...

✳ **Indemnisation maladie** : la CGT a demandé des explications sur la perte de salaire des collègues en arrêts maladie alors que la convention collective prévoit le maintien à 100% du salaire net, comme si on avait travaillé. Il semble que la direction retienne la CSG/CRDS alors qu'elle est déjà retenu sur les IJSS perçues par l'employeur. La réponse de la direction est que certaines régions Point P n'appliquent pas la retenue de la CSG/CRDS de 6,70% alors que MBM le fait. Le DRH dit qu'il va voir s'il peut supprimer cette retenue.

✳ **Montant de la participation** : décevant par rapport aux résultats. Nous avons à nouveau demandé à négocier une répartition de la participation uniforme (même montant pour tous les salariés, de l'ouvrier jusqu'au cadre) et le versement d'un supplément de participation afin de corriger le décalage entre les bons résultats et un montant de participation qui ne reflète pas ces bons résultats.

✳ **Retour enquête Saint Gobain (me@Saint-Gobain) du 8 septembre du 9 octobre 2020** : Le CSE a eu le détail des résultats par secteur Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées, BPE et Industrie. La participation des salariés MBM à cette enquête est de 70% à 77%. Selon les secteurs, les réponses sont très différenciées. Certaines montrent un progrès par rapport aux enquêtes précédentes notamment le fait d'être suffisamment formé(e), l'autonomie dans son travail, l'information sur les opportunités de carrière, l'encouragement de l'innovation et la confiance dans l'avenir du groupe. Mais il y a plusieurs réponses qui interpellent comme :

- l'appréciation et la valorisation du travail des salariés,
- l'ambiance et les conditions de travail,
- les opportunités de formation et de développement,
- le retour des managers, leur soutien, leur écoute et leur investissement dans le développement des compétences des salariés,
- la communication des dirigeants.

En résumé : 2 secteurs sont plus en « alerte » (négoce Languedoc Roussillon et Industrie). Les réponses apportées par les salariés de ces secteurs nécessitent une prise en compte et des actions adaptées. Nous avons demandé à la direction quels enseignements elle tirait de cette enquête, les actions qu'elle envisageait et avec quels moyens et outils.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,
bien cordialement,

Les membres CGT du CSE

Jean Luc AURENSAN - site d'Auch

Jean Antoine CASCALES - Tarbes

Maxime CŒUR - Montpellier

Théo COURRIERE - BPE Toulouse/Pyr

Emma DEMENITROUX - Toulouse

Yannick DURAN - Carbone

Christine SIADOUX - BPE Toulouse/Pyr

Valérie TRONCIN - Narbonne

www.cgtpointpmbm.fr